

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	20 (1932)
Heft:	393
Artikel:	Les femmes et la Société des Nations : contre la traite des femmes
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-260897

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lin (Kansas) et Mrs. Virginia Jenckes (Indiana). En même temps qu'elles ont été rééluées Mrs. Norton, Mrs. Florence Kahn, et Mrs. Edith Nourse Rodgers, déjà membres de cette Chambre depuis plusieurs années.

D'autre part, Mrs. Hattie Caraway, dont nous avions signalé l'élection au Sénat en janvier dernier, comme successeur à son mari décédé, a vu son mandat confirmé pour toute une législature par ses électeurs et électrices.

A propos d'un timbre poste

Le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur du Code civil suisse.

La Fondation *Pro Juventute* a pris l'habitude, ces dernières années, de consacrer un de ses timbres-poste de bienfaisance (le timbre bleu de 30 centimes, surtout destiné aux affranchissements pour l'étranger) à l'effigie d'un homme suisse marquant. Cette année, ce sont les traits d'Eugène Huber, qu'à l'occasion du vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur de notre Code civil suisse, et du vingt-cinquième anniversaire de son acceptation par le peuple, nos lettres vont faire connaître à toutes nos correspondantes de Paris ou de Londres, de Rome, de Berlin, ou de New-York.

Or, combien parmi nos féministes actuelles savent-elles ce que nous, femmes suisses, devons à la mémoire d'Eugène Huber? Notre Code civil est sans conteste l'un des meilleurs actuellement en vigueur; il n'est que de parler avec des féministes d'autres pays pour s'en rendre compte, et si bien que l'on a pu dire parfois de façon peu paradoxe qu'il constitue sous sa forme actuelle un obstacle à la propagande suffragiste, parce qu'il a réalisé chez nous, il y a un quart de siècle déjà, certaines réformes que les femmes d'autres pays travaillent à obtenir avec l'aide de leur bulletin de vote. Certes, à mesure que les années s'écoulent, nous voyons des améliorations à y apporter sur certains points, mais c'est avec reconnaissance que nous songeons à la situation faite à la femme dans l'exercice de ses droits civils, dans les dispositions touchant l'union conjugale, l'éducation et la tutelle des enfants, l'action en divorce et les obligations imposées au père pour l'entretien de son enfant illégitime, toutes choses qu'il ne sera pas inutile de se rappeler chaque fois que nous collerons, ces mois prochains, un timbre bleu sur nos lettres...

Femmes maires en Grande-Bretagne

Les récentes élections municipales anglaises ont amené 15 femmes à occuper des postes de maires, et pour la première fois l'Ecosse connaît aussi des femmes remplissant ces fonctions, trois femmes ayant été élues à la charge de « prévôt ». Nous avons sous les yeux en écrivant ceci la photographie et la biographie de Mrs. J. Spalding, « prévôt » de la petite ville de Dalkeith, dont elle est conseillère municipale depuis 1921, et pour laquelle elle a beaucoup fait en matière de protection de l'enfance et de la maternité et de lutte contre le chômage.

Une Institution unique au monde

L'Ecole des auxiliaires ménagères (Danemark).

En Danemark, il n'y a pas de domestiques. On ignore les bonnes à tout faire — du moins, depuis que Mlle Marie Christensen, une Danoise qui gagna son pain chez les autres à l'âge de douze ans, réforma à la fois le titre et la fonction. L'école des auxiliaires ménagères qu'elle a fondée, à Copenhague, est unique au monde. L'Amérique, même, n'en a point.

Comme autre part, le travail du ménage, dans la classe bourgeoise du Danemark, était exécuté par des jeunes filles sans aucune éducation professionnelle. En conséquence, elles étaient corvéables à merci. On les logeait mal. On les payait le moins possible. Des patrons indifférents ne se préoccupaient ni de leur hygiène, ni de leur nourriture. Mlle Christensen engagea une véritable lutte pour procurer de meilleurs moyens d'existence à ces subalternes; ayant été domestique elle-même, elle connaissait toutes les lacunes du métier.

« Vous êtes peu payées, disait-elle à ses seurs de peine, parce que vous ne savez pas rendre de bons services. Quand vous connaîtrez votre affaire, on aura pour vous de la considération et l'on vous rétribuera selon vos mérites ».

Mlle Christensen décida donc de fonder, avec l'appui éclairé des patrons, le syndicat des femmes domestiques. Il y a de cela vingt-cinq ans. Tout de suite ce syndicat fut baptisé: Syndicat des auxiliaires ménagères.

Pour rallier des adhérents, Mlle Christensen monta tous les escaliers de service de Copenhague. Le plus souvent, on lui fermait la porte au nez. Il est remarquable, d'ailleurs, qu'elle fut mieux accueillie et plus approuvée par les maîtresses de maison que par leurs employées de cuisine.

Enfin, Mlle Christensen vit ses efforts couronnés de succès. Non seulement les « auxiliaires ménagères » furent syndiquées, mais elles eurent leur école — un immense immeuble dans un quartier des plus chics de Copenhague.

Et maintenant les jeunes Danoises doivent passer par l'école des « auxiliaires ménagères » pour avoir le droit d'exercer la profession honorée d'aide-ménagère. De véritables professeurs d'expérience enseignent, là, aux plus humbles filles, aux moins intelligentes, comment on évite de déchainer des cataclysmes dans un foyer quand on manie le feu, l'électricité, le gaz et divers poisons comme l'eau de Javel, l'eau de cuivre, la pâte à fourneau. On apprend les rudiments d'une cuisine sinon gourmande, du moins hygiéniquement préparée.

Mieux encore: le syndicat a provoqué la formation de sociétés de mères de famille dans presque toutes les villes importantes du Danemark. Ces sociétés travaillent en parfaite intelligence avec l'école professionnelle de Mlle Marie Christensen.

Le roi du Danemark et la reine ont décoré Mlle Christensen, l'ancienne petite bonne d'enfants. Et le roi lui a dit en serrant sa vaillante main:

« Vous avez travaillé pour tous les foyers danois, puisque vous les avez pourvus d'excellentes auxiliaires fières de leur emploi! »

(*Bulletin International de l'Enseignement ménager*)



Les Femmes et la Société des Nations

Contre la traite des femmes

Le Comité de la S. d. N., chargé de prendre connaissance des travaux de la Commission d'enquête envoyée dans le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient pour y procéder à une étude sur la traite des femmes et des enfants, s'est réuni à Genève le 5 décembre, sous la présidence de M. Regnault (France).

L'objet de cette étude était de déterminer la situation existante en Orient du point de vue de la traite internationale des femmes et des enfants. Cette étude devait porter non seulement sur les prostituées, mais sur les femmes amenées dans les pays étrangers comme artistes pour être exploitées et livrées à la prostitution. L'Assemblée et le Conseil avaient insisté sur la nécessité de limiter l'enquête à l'aspect international de la question.

La Commission d'enquête a visité les pays

suivants: le Siam, l'Indo-Chine, Hong-Kong, Macao, les îles Philippines, la Chine, le Japon, les Indes néerlandaises, les Etablissements du Détrict, et les divers Etats malais fédérés ou non fédérés, l'Inde, Pondichéry, Ceylan, la Perse, l'Irak, la Syrie, le Liban et la Palestine. Partie de Marseille le 19 octobre 1930, la Commission s'est embarquée pour rentrer en Europe le 16 mars 1932.

Le point de départ des travaux de la Commission a été le questionnaire adressé à l'avance à tous les pays qu'elle devait visiter, afin que les autorités intéressées aient le temps de préparer leurs réponses. Dans tous les pays, la Commission a reçu, dès son arrivée, une réponse écrite officielle à son questionnaire, accompagnée de statistiques et d'autres annexes, telles que lois, règlements, etc.

Dans chaque localité, la Commission, dès son arrivée, a pris les dispositions nécessaires pour recueillir des témoignages tant officiels que privés et pour visiter les institutions présentant un intérêt du point de vue de ses recherches. Les personnes dont la Commission a recueilli les témoignages ont été des fonctionnaires appartenant à la police, aux Départements de la Prévoyance sociale, de l'Hygiène, du Travail, et de l'Instruction publique; des juges, des médecins hommes et femmes, des agents et agentes d'œuvres socia-



DE-CI, DE-LA

Une suffragiste il y a cent ans.

Le journal anglais *l'Observer* vient de publier un fragment de chronique de son numéro du 4 novembre 1832, que nous traduisons ci-après:

« Lors de la révision des registres électoraux du Middlesex, il fut trouvé sur celui de St Anne qu'une dame s'y était fait inscrire comme électrice ayant acquis son droit d'inscription d'un shilling. M. Palk avocat déclara que la législation n'avait pas affranchi les femmes (*Rires dans l'Assemblée*). Un ami de la dame en question assura qu'elle était une réformatrice zélée, qui durant la discussion d'une mesure importante elle en avait parlé à tous les thèmes auxquels elle participait (*Rires*), qu'elle était une adepte du suffrage universel et du vote au scrutin secret (*Rires*), et qu'elle devait avoir le droit de prendre sa part d'une bénédiction telle que ce vote pour lequel elle avait travaillé d'une main active et d'une langue agile (*Rires*). M. Palk regretta son incapacité à accroître les priviléges politiques de cette dame, et espérait qu'elle ne lui en voudrait pas, et qu'elle détournerait son déplaisir contre la législation (*Rires*), il biffa son nom sur le registre... »

Mon Dieu, mais n'y a-t-il pas encore chez nous des gens qui, en 1932, tiennent des propos analogues et rient des rires équivalents à ceux des Anglais de 1832?...

Une nouvelle page féminine.

Le *Paysan Suisse* (Schweiz. Bauer) a paraît pour la première fois avec son supplément *La Paysanne* (Die Landfrau), l'organe officiel de l'Association bernoise des paysannes. C'est la secrétaire de cette Association, Mlle Marie Renfer, qui signe comme rédactrice.

Le sexe faible.

La pilote allemande, Lola Schröter, vient d'obtenir le record mondial pour saut en parachute. Elle a sauté d'une hauteur de 7350 mètres, battant ainsi de 1350 m. le précédent record. Elle mit 28 minutes pour atteindre le sol! C'est la 175^e descente en parachute qu'elle exécute.

Succès féminins.

Mme Bertha Lutz, présidente de l'Association brésilienne pour le Suffrage féminin, a été désignée comme membre du comité chargé de la préparation de la nouvelle Constitution du Brésil.

Pour les enfants.

A l'imitation de ce qui se fait déjà en Angleterre, en Hollande et en Amérique, Hamburg et Cologne viennent d'organiser des « rues réservées aux enfants ». Ces rues seront interdites à la circulation des véhicules et des autos, afin que les enfants puissent y jouer sans danger. Il va sans dire qu'elles se trouvent dans des quartiers où les places de jeux manquent totalement.

Une femme juge... aux Indes néerlandaises.

Bien qu'aux Pays-Bas, les fonctions de juge soient encore fermées aux femmes, les Indes néerlandaises, se montrant en cela plus progressistes que la métropole, ont admis qu'une femme deuxième greffier au tribunal, fit également fonction de juge dans certains cas.

COURTS MALHER: *Le talisman de la Rani* (trad. de l'allemand). Flammarion, éd. (12 ff.)

MARY WEBB (auteur de « Sarn »): *Le poids des ombres*, roman (trad. de l'anglais). Ed. du Siècle. (16 ff.)

J. O. CURWOOD: *Un gentleman courageux* (traduit de l'anglais). (12 ff.)

CHARLOTTE BRONTE: *Villette* (traduction nouvelle).

PAUL MORAND: *Air indien* (a paru simultanément dans la *Revue des Deux-Mondes* et la *Nacio* (Buenos-Ayres). (20 ff.)

TRISTAN BERNARD: *Les parents paresseux*. (12 ff.)

PAUL REBOUX: *Madame se meurt! Madame est morte!* (12 ff.)

COMTESSE DE NOAILLES: *Le livre de ma vie, souvenirs et confidences*. (18 ff.)

ALICE DESCODURES: *L'éducation des enfants arrières*. Réédition de l'ouvrage primitivement intitulé *L'éducation des enfants anormaux*. Delachaux et Niestlé. 16 illustr. (30 ff.)

EDOUARD HERRIOT: *La porte océane* (suite de *La forêt normande*). (10 ff.)

RAYMOND RECOULLY: *L'Angleterre est-elle en décadence?* 15 ff.)

PAUL CAHEN PORTHEIM: *L'Angleterre, ile inconscie*. (12 ff.)

VLADIMIR D'ORMESSON: *Enfances diplomatiques*. 1 vol.

LA FURETUÈSE.



Que lissons-nous?

Septième liste

MARION GILBERT: *Elisabeth de Wittelsbach, impératrice d'Autriche, reine de Hongrie*. (12 ff.)

les, et des représentants et représentantes des diverses communautés religieuses (églises et organisations de missionnaires).

La Commission a publié dans les journaux de toutes les villes visitées une note succincte indiquant le but de son enquête et faisant l'histoire de la collaboration internationale en vue de la répression de la traite des femmes et des enfants. Tout particulier ou toute organisation pouvant fournir des renseignements était invité à se mettre en rapport avec elle. Nous savons que les organisations féminines ont largement profité de cette invitation.

Le Comité qui préside M. Regnault était chargé d'examiner au cours de cette session le rapport de la Commission d'enquête. Ont pris part entre autres à ses travaux: Mme le Dr. Gertrud Bäumer (Allemagne), M. Gaston Bourgois (France), M. Chodzko (Pologne), Dona Cristina Bandini, Mme Marthe S. Malthe (Danemark), M. Isidore Maus (Belgique), Mme Hélène Rommiciano (Roumanie). La Commission d'enquête était composée de M. Bascom Johnson (Etats-Unis), Mme le Dr. Sundquist (Suède), et M. Pindor (Pologne).

Le rapport sera soumis au Conseil de la Société des Nations à sa prochaine session (janvier 1933).

Le „Fonds du Centenaire“

A la fête jubilaire du Mouvement Féministe, le 12 novembre, a été créé le Fonds du Centenaire, destiné à faciliter, d'une façon quelconque, le travail de sa rédactrice, qu'il s'agisse d'une dépense extraordinaire pour le journal, de sa reliure, etc., etc. La première mise de fonds est constituée par le reliquat du journal pour remettre à sa rédactrice un souvenir tangible de la majorité de son fils bien-aimé.

Inutile de dire que cet apport est extrêmement modeste, de sorte qu'il faut faire un appel aux amis du journal dont à chaque occasion il convient de louer avec gratitude le dévouement et la générosité touchante, pour qu'ils consolident cette fondation par de bonnes pierres qui, petit à petit, constitueront un édifice solide et d'une incontestable utilité.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Commission d'Education nationale.

Propagande en faveur de l'éducation dans la famille.

A l'Assemblée de Zurich, deux questions furent posées par notre présidente, puis adressées aux Sociétés affiliées: la première est une manière d'australisation, relative à notre initiative de 1931-1932 en faveur d'une recommandation aux groupements d'étude de l'éducation familiale en général; la seconde cherche à scruter dans les sens de l'éducation des jeunes à leur tâche maternelle et paternelle future.

La dernière lettre que m'adressa notre si dévouée présidente, qui procéde au dépouillement, m'annonçait que les réponses arrivent, et sont fort réjouissantes. Dans quelque temps, nous en trouverons sans doute le résumé, ici même...

Au cours de l'hiver, nous espérions donner, à titre de documentation, aux Sociétés de langue allemande, un tirage spécial d'une de nos meilleures revues pédagogiques suisses, une série d'articles sur le sujet de l'éducation dans la famille, puis nous continuerons, dans les colonnes de notre presse féminine, et dans d'autres périodiques, à fournir des suggestions et à orienter les lectures des personnes qui aiment à être guidées dans la bibliographie de ce sujet. Toutes les remarques qu'on voudra bien nous adresser, à l'organe du *Mouvement Féministe* ou du *Schweizer Frauenblatt* (qu'ils parviennent à notre présidente ou à tout autre membre de la Commission) nous seront même précieuse, et d'ores et déjà, nous en disons notre reconnaissance.

Légion, en effet, sont les personnes compétentes en ce domaine; il leur manque, parfois, seulement le courage d'affirmer leurs idées ou la possibilité de les formuler en quelques propositions claires. Nos emprunts à des auteurs compétents, nos articles et compilations les stimuleront peut-être à nous livrer leurs expériences, leurs réflexions, leurs réserves, leurs désiderata et leurs critiques.

En tous pays, l'éducation dans la famille sollicite de plus en plus l'attention des éducateurs de profession, des agents d'œuvres sociales, du clergé, et — heureusement — de quelques psychologues et pédagogues enfin spécialisés en

Qu'on veuille bien y penser¹, lors d'événements agréables, ou lorsqu'on voudra exprimer sa satisfaction d'une victoire féministe en Suisse, par exemple pour la première brèche dans la muraille de Chine que la Constitution fédérale a dressée autour des citoyennes taillables et corvéables à merci...

Voici quel est actuellement l'avoir du Fonds du Centenaire:

Reliquat du cadeau du Comité du Mouvement Fr. 24.—
Don de M. M.-N., à Genève 100.—
Don de Mme J. Friedli, à Lausanne 20.—

Total: Fr. 144.—

(A suivre) S. B.
¹ Verser les dons au compte de chèques pos-taux du Mouvement, No 1. 943.



Nouvelles des Sections.

LAUSANNE — L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a reçu d'une ou d'un généreux anonyme un don de Fr. 500,— à la condition que ses sections en fournissent autant. C'est pour trouver sa part de cette contribution que Lausanne avait organisé, le 2 décembre, au Lycée, une soirée récréative où l'on applaudissait au vers dit par M. Chomel, pensionnaire du Théâtre municipal, où l'on fit honneur aux délicieuses pâtisseries confectionnées par les suffragistes, toutes de parfaites cuisinières, où l'on tirait une machine à tomber. Les participants augmentent progressivement, une septantaine de membres sur 400, c'est peu. Mais quelles membres! La qualité remplaçait la quantité. Et l'on constata une fois encore que ce sont toujours les mêmes qui se font tuer, c'est-à-dire que ce sont les mêmes personnes qui fournissent les lots, achètent les billets, confectionnent et mangent les bonnes choses.

Et puis, il y eut un concours d'instruction civique et d'esprit d'observation en dix questions. Bien qu'il soit entendu que les femmes ignorent tout de l'instruction civique, que personne ne leur enseigne, et que les citoyens actifs, eux, sont tout à fait «as» dans ce domaine, les organisatrices certaines que les aspirantes citoyennes répondraient correctement à toutes les questions, adjointaient au concours quelques pièges dans lesquels donnaient leur esprit d'observation. Si bien que personne n'obtint la note 10, ni la note 9, il y eut quelques 8, des 7, beaucoup de 5 et de 4, et même un zero.

cette matière. Certes, l'amour est plus puissant que la pédagogie, et les parents peuvent réussir sans théorie, ni traités, ni revues pédagogiques. Cependant, certains avouent leurs hésitations, confessent leur embarras, se rendent compte qu'il y a des manières de faire plus efficaces que leurs essais incohérents. «Que n'avons-nous l'obligation de passer obligatoirement par une école normale d'institutrices des petits», disait une jeune maman à son ancienne éducatrice; «au moins nous saurons occuper nos enfants de tous ces jolis jeux éducatifs... et sans doute nous y prendrons plus rationnellement avec les aînés!»

Dans beaucoup de villes, de sérieux efforts sont tentés pour aider les jeunes parents dans leur tâche paternelle et maternelle: causeries, conférences, périodiques, cours, expositions, livres, brochures, tracts... voire même les «Ecoles pour mères» en Allemagne et en Autriche, et les «Cours de vacances pour parents» aux Etats-Unis. Les parents, sauf quelques «je-sais-tout», y prennent en général un intérêt passionné. Il s'en trouve parfois pour qui l'éducation, en tant que science ou art, devient une sorte de vocation tel ce banquier qui devint une sorte de son «violon d'Ingres», ou ce jeune technicien-horloger qui captivé au plus haut point, délaissa sa profession (alors l'industrie était dans sa meilleure phase de prospérité) pour s'inscrire dans une école normale, quoique déjà père de famille, et ensuite changer de carrière: il sait désormais éléver ses enfants, parce qu'il a compris le grand idéal de l'éducation et le pourquoi de ses principes et méthodes.

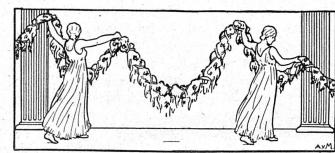
Des «hommes», direz-vous... et c'est pourquoi je m'abstiens de transcrire encore telles citations d'écrivains éminents, passionnés d'éducation: l'une brusque tout, et fit une école d'institutrice; une autre suivit l'Ecole sociale; la troisième, des cours de psychologie et sociologie, etc. Jeunes mères, aujourd'hui, elles disent comme cela leur fut indispensable pour leur devoir d'éducatrices au foyer, et une quatrième ne se lasse de répéter comment des cours de psychopédagogie et des stages pratiques lui furent utiles pour s'occuper d'enfants d'hôpitaux et de sanatoriums.

Les parents, malgré leur intérêt réel pour ces choses d'actualité si direct pour eux, n'ont, de leur propre aveu, ni le temps, ni même la dis-

Il est amusant de parcourir ces réponses en ne faisant aucune distinction entre les femmes, d'une part, et les maras ou les fils qui avaient bien voulu les accompagner, d'autre part. C'est fait comme même l'étranger, que les Suisses ignorent le nom du président de la Confédération, nos suffragistes savent, à peu d'exceptions près, que c'est pour les deux journées jointes ensemble, M. Motta. Ils sont plus hésitants sur la date du mandat des conseillers nationaux sur la durée de leur mandat de conseiller communal, leurs idées sont peu claires sur les personnalités qui composent la municipalité lausannoise. La plus grande fantaisie règne sur la manière dont sont élus nos députés: on élut un député pour 100.000 habitants, ou pour 10.000 ou pour 2000; une autre réponse les élit par district, une autre encore par les électeurs communaux; d'autres ont pensé aux électeurs: il en faut 500 ou 400 pour avoir droit à un député (en réalité, 450). Le plus zélé des suffragistes vaudois, d'accord en cela avec le plus enthousiaste défenseur de la Société des Nations, déclare que la base pour l'élection du Grand Conseil «est radicale»; une mère de famille estime cette base peu solide, tandis que sa voisine, frèle maman d'un grand garçon, déclare, elle, qu'elle est

Il s'agissait en outre de savoir de quelle main le Guillaume Tell statufié sur la promenade de Montbenon tient son bâton. Bien peu qui passent et repassent devant le Palais de Justice près duquel se dresse ce révolutionnaire avant la lettre, ont constaté qu'en vrai Suisse, il restait couvert!

N. B. — La Section de Lausanne a l'intention de faire donner cet hiver un nouveau cours d'instruction civique ouvert aux deux sexes.



A travers les Sociétés

Avant d'acheter vos cadeaux.

Elles sont nombreuses les œuvres de bienfaisance et les personnes charitables qui, en ce moment de l'année, se préoccupent de faire plaisir ou de rendre service à tant de déshérités de la vie, et qui, à cette intention, courrent les magasins pour préparer paquets de Noël et surprises. Et comme les ressources dont elles disposent, soit personnellement, soit pour les Sociétés philanthropiques qu'elles représentent, sont limitées, la grosse préoccupation qui domine leurs démar-

position d'esprit à assimiler ce qu'ils désiraient apprendre. C'est pourquoi ils affirment que ce sont plutôt les jeunes qui devraient être initiés aux grandes directives de la pédagogie familiale.

Tel est le motif qui nous fait proposer de choisir pour l'étude de l'hiver 1932-33, dans le grand thème de l'éducation familiale, le sujet de l'*initiation des jeunes à leur tâche maternelle et paternelle future*. Par là, nous ne visons pas seulement la puériculture et l'hygiène infantile, assez à la mode, mais aussi et surtout la psychologie des petits et des grands, et les méthodes d'éducation. Puissent ces données devenir promptement elles aussi objet de mode et d'enouement! Nous disons «étude» seulement, car il ne s'agit encore que de suggestions sur ce que pourrait être un jour une organisation pratique en ce domaine. Nous proposons à cet effet un échange d'idées, qui par la variété des opinions émises, sera par lui-même déjà éminemment éducatif.

MARGUERITE EVARD,
vice-présidente de la Commission préposée
à la presse.

Réunion du Comité.

Le Comité de l'Alliance, réuni le 16 courant à Berne, a constitué son Bureau comme suit: Mme Monet (Corseaux, Vevey), présidente; Mme A. Quinche (Lausanne), vice-présidente française; Mme Mettler-Specker (Saint-Gall), vice-présidente allemande; Mme Martin (Tour-de-Peilz), secrétaire; Mme H. Dunner (Aarau), trésorière. Les autres membres du Comité sont: Mme J. Junod (Neuchâtel), Mme Chenevard-de Morsier (Genève), Mme H. Stucki (Berne), Mme Cl. Nef (Heraus), Mme Schönauer-Regenass (Bâle), Sœur Amy Flügler (Zürich).

Le Comité a s'occupé en outre de composer la nouvelle Commission d'Etude pour la Lutte contre le chômage féminin. Il s'adresse dans ce but à diverses Associations féminines, institutions et personnalités compétentes. La composition de cette Commission sera indiquée dans le rapport annuel que les Sociétés de l'Alliance recevront en décembre.

Le Comité a encore entendu les rapports de Mme Martin sur la Commission suisse de défense contre les stupéfiants, et de Mme Quinche sur la Commission suisse d'étude contre les industries de guerre. Enfin il a enregistré avec joie l'entrée dans l'Alliance de l'Ecole suisse de Gardes-malades.

F. M.

ches est celle d'acheter le plus possible en dépassant le moins possible.

Préoccupation justifiée, dira-t-on. Oui, peut-être, et pourtant... Car ne faut-il pas refléchir que des objets remarquablement bon marché ne peuvent être vendus à des prix aussi bas, et ceci surtout si l'il s'agit de lingerie, de vêtements, de confection, etc., que si leur prix de revient est aussi remarquablement bas, et si, par conséquent, l'ouvrière qui les a confectionnés n'a pu toucher qu'un misérable salaire ne lui permettant pas même de joindre les deux bouts! Si bien que cette ouvrière finira forcément par recourir, elle aussi, à l'aide d'une de ces Sociétés philanthropiques ou de ces personnes bien disposées, et que, pour avoir cru faire d'utilles économies, on se sera simplement engagé dans un cercle vicieux d'où il sera bien difficile de sortir.

C'est pourquoi, en ces périodes de fin d'année, il est bon d'attirer l'attention de tous ceux et de toutes celles qui, faisant des achats philanthropiques, et cherchant avant tout le bon marché, ne songent pas à ce qui se cache derrière ce bon marché; car elles créent là une concurrence redoutable à toutes les entreprises payant un salaire normal, en les obligeant soit à vendre à perte, soit à diminuer les gains de leurs ouvrières. Il y a là une mise en pratique d'un grand principe de solidarité économique que l'on méconnait trop souvent et qu'il ne sera peut-être pas inutile de méditer.

*Le Comité de l'Ouvrière
de l'Union des Femmes de Genève.*

Union des Femmes de Lausanne.

Mme J. Schnetzler, présidente de l'Union des Femmes de Lausanne, vient, au grand regret de ses collègues, de donner, pour cause de fatigue, sa démission de cette fonction qu'elle a exercée pendant vingt-trois ans. C'est sous sa présidence, en effet, que l'Union a traversé les années difficiles de la guerre et de l'après-guerre, qu'elle a pris l'initiative de maintes démarches importantes, que s'est créée la Fédération cantonale des Unions de Femmes vaudoises, que le siège de l'Union de Lausanne a été transporté d'un domicile à l'autre... Aussi, le Comité n'a-t-il pas voulu laisser Mme Schnetzler quitter le fauteuil présidentiel sans lui offrir une émouvante petite fête d'adieu et de reconnaissance. La mélancolie de ce départ a été d'ailleurs bien atténuée par le fait que Mme Schnetzler a consenti d'une part à rester membre du Comité de l'Union et de l'autre à continuer à rédiger le *Bulletin Féminin*, organe des Unions de Femmes du Canton de Vaud. La nouvelle Présidente est Mme Linette Comte, avocate à Lausanne.

Notre journal, dont Mme Schnetzler a été et est toujours une fidèle lectrice, tient tout spécialement, en cette occasion, à joindre ses messages bien cordiaux à ceux qui lui ont été exprimés, et à dire en même temps ses souhaits de bienvenue à la nouvelle présidente de l'Union de Lausanne.

M. F.

Union des Femmes de Lavaux.

L'Union des Femmes de Lavaux, qui groupe 61 membres dispersés dans les divers villages du Vignoble, entre Lausanne et Vevey, sous la présidence de Mme Françoise Fornjallaz, ménagère, vigneronne, jardinier, ce qui ne l'empêche pas de porter au bien-être moral et physique de sa contrée, aux intérêts de sa patrie, une attention de tous les instants, a fêté son dixième anniversaire par une soirée familiale à Cully, le 1^{er} décembre dernier, en présence des autorités de Cully et des délégués des sociétés locales.

La vaillante petite Union de Lavaux, d'abord accueillie avec moquerie et hostilité, — on ne lui donnait pas trois mois de vie, — a gagné sa belle petite place sous le soleil de Lavaux, et par son travail social, civique, moral, hygiénique, littéraire, artistique, tient une place fort honorable dans la région; les autorités se voient d'un bon œil; les hommes ont bien fini de reconnaître que, loin d'être une entreprise révolutionnaire, cette Union travaille au bien général. Bains scolaires, latrines, crèche, troupeau pour les fillettes, cours de jardinage, de cuisine, conférences publiques sur tous les sujets possibles, soirées diverses, tel est le rapide résumé de son activité. Les femmes de Lavaux, qui ont les talents les plus divers, ont évoqué cette activité dans une petite revue jouée ou chantée, illustrée d'amusants clichés projetés par l'épiphoscopie.

Mme Courvoisier-Budé, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, a apporté à la jeune jubilaire les vœux des femmes vaudoises, et leur a recommandé de tenir dans les jours difficiles au-devant desquels nous allons.

Des chants, des productions diverses, la traditionnelle tourte aux dix bougies, œuvre de la doyenne de l'Union, ont agrémenté cette charmante petite fête.

